

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES DOUANIERS D'AULNAY-SOUS-BOIS SAISISSENT 8 TONNES DE TABAC MANUFACTURÉ (CIGARETTES)

Paris, le 18 mai 2022

Jeudi 12 mai 2022, la brigade de surveillance intérieure d'Aulnay-sous-Bois procède au contrôle d'un véhicule utilitaire effectuant un trajet sur l'Est parisien.

Le contrôle s'avère rapidement positif avec la découverte de dizaines de cartons contenant au total 500 kilos de tabac manufacturé.

À la suite de cette constatation, un service d'enquête douanier décide de procéder au contrôle d'un espace de stockage situé en Seine-et-Marne. La procédure est concluante avec la découverte de 7,910 tonnes de cigarettes de contrebande.

Sur demande du parquet de Meaux (77), l'enquête a été confiée au Service des Enquêtes Judiciaires des Finances (SEJF).

Cette saisie exceptionnelle de plus de 8 tonnes de cigarettes de contrebande témoigne de la mobilisation sans faille et de l'efficacité de la douane dans la lutte contre les trafics de tabacs de contrebande et la synergie optimale entre services douaniers.

En 2021, la douane française a saisi 402 t de tabacs de contrebande, dont 35,3 t interceptées par les douaniers d'Île-de-France (+46,6 % par rapport à 2020).

• [POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- Photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/40x0rB>
- Vidéo : [cliquer ici](#)

Contact presse :

Direction interrégionale des douanes d'Île-de-France : 09 70 27 16 30